

# esnandes

BULLETIN OFFICIEL # 81 • MARS 2024



Chères Esnandaïses, chers Esnandaïs,

**L'**année 2024 verra la réalisation de beaux projets, à l'image de la maison de santé, dont vous pouvez découvrir le visuel ci-dessus. Ces avancées marquent une étape importante pour notre commune.

Les récents aménagements du city stade et du parc de la mairie rencontrent un vif succès auprès de notre jeunesse. C'est avec satisfaction que nous constatons l'enthousiasme et l'utilisation active de ces espaces par nos jeunes.

Dans un autre registre, l'Association Sportive de la Baie (football) pourra reprendre ses activités d'entraînements et de compétitions sur notre terrain, grâce à la mise en place de nouveaux vestiaires modulaires. C'est une excellente nouvelle pour le sport dans notre commune.

Fraîchement élu Maire, avec l'ensemble de mon équipe, nous allons œuvrer pour le bien-être et le dynamisme de notre commune. Nous sommes déterminés à poursuivre cette dynamique de projets

et d'initiatives qui font d'Esnandes un endroit où il fait bon vivre et s'épanouir. Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement envers notre belle commune.

Bien à vous,

Le Maire,  
Rémi DESPLANTES



## Eglise

Un nettoyage du clocher a été effectué en fin d'année 2023 par une entreprise spécialisée, compte-tenu de la dangerosité d'accès. Par la suite, et sur délibération du conseil municipal, un architecte en chef des Monuments Historiques pour la région Nouvelle-Aquitaine viendra faire un diagnostic complet de l'église. Cette étape nous permettra d'établir un programme de travaux nécessaire et d'identifier les subventions à solliciter.

## City stade Parcours santé Jeux enfants

Depuis la rentrée 2023, les plus petits peuvent profiter de la nouvelle structure de jeux installée dans le petit parc de la mairie. Les plus grands ne sont pas oubliés. En effet, un nouveau City stade a vu le jour derrière la salle Jean Audineau. Juste à côté, les amateurs de pétanque peuvent, quant à eux, profiter d'un nouveau terrain. Et pour les plus sportifs, de nouveaux équipements ont été installés sur le parcours santé rue des Carrelets. L'ancien city stade, place des Cèdres, est en cours de démolition.



## Digue de second rang

La construction de la digue est pilotée par le Département, en tant que maître d'ouvrage. Étalés sur 3 ans, les travaux entrepris en début d'été 2023 s'achèveront en 2026. Cette digue complètera l'ensemble des dispositifs de protection du village.



## Associations

La mairie souhaite remercier les associations Esnandaises qui contribuent à animer le village. Les événements tels que les représentations de théâtre, les lotos, belotes/tarots, la kermesse des écoles, octobre rose, le téléthon, le Noël des enfants... et l'ensemble de leurs activités tout au long de l'année, participent grandement à la vie locale.





## Centre bourg Maison de santé

Après 1 an et demi de travaux, le centre bourg a fait peau neuve. De nouveaux travaux sont à venir prochainement, autour de cette place, avec la construction d'une maison de santé. Celle-ci accueillera professionnels de santé, et la pharmacie des chênes, déjà présente sur la commune. Le permis de construire déposé par LEXHAM est en cours d'instruction.

## Les rendez-vous 2024

**3 août** : Esnandes en Fête

**20 septembre** : Cinéma plein air

**16 novembre** : Fête de l'arbre

**du 29 novembre**

**au 1<sup>er</sup> décembre** : Téléthon

**20 décembre** : Noël des enfants

## Foot

Un autre projet d'envergure s'annonce rue de l'océan. En collaboration avec l'Avenir Sportif de la Baie, et pour répondre aux besoins des footballeurs, des vestiaires modulaires vont être implantés.

En effet, le bâtiment actuel est vétuste et trop dangereux pour y accueillir les joueurs. L'édifice qui regroupe les locaux du football et ceux de la piscine sera démoli prochainement. Le coût de ces opérations est estimé à 180 000€.

## Maison de la Baie

La Maison de la Baie va être reprise et gérée par La Rochelle Tourisme, pour devenir un pôle touristique rattaché à l'office de tourisme Rochelais.

## Pluvial allée des Tillents

Pour résoudre le problème d'inondation récurrent qui perdure depuis 40 ans, des travaux sur le réseau d'eau pluvial seront entrepris de mai à fin août. Cette opération sera gérée par le service pluvial de la CDA de La Rochelle, pour un montant de 360 000 €, dont environ 240 000 € seront couverts par des subventions. Une réunion de concertation avec les riverains s'est déroulée le 6 mars 2024.

## Bâtiment du Département

Les services du département ont déposé un permis de démolir d'un bâtiment délabré qui leur appartient. Celui-ci est situé à l'angle de la rue de l'Océan et de l'Avenue de la République. Un petit espace vert y sera ensuite implanté.

## Vos conseillers de l'opposition

Voilà maintenant 10 ans que la municipalité d'Esnandes est gérée par Messieurs Geslin et Desplantes. En tant qu'élus minoritaires, nous essayons d'alerter ou d'infléchir les choix effectués par l'actuelle majorité mais force est de constater que la tâche est difficile voire impossible devant l'obstination, le manque de transparence et le refus d'une approche collaborative des élus en place. Pourtant, les chantiers sont nombreux : dynamisation

du centre-bourg et des structures sportives, manifestations festives et culturelles, accueil des jeunes, entretien et aménagement des rues et trottoirs, développement des services et commerces... Nous vous proposons de faire avec vous un bilan de mi-mandat et de réfléchir à une nouvelle orientation pour notre commune qui se veut participative. Venez nombreux et nombreuses le samedi 04 mai à 10h (salle Pousse-pied) pour imaginer et réfléchir aux perspectives possibles pour notre village.



# Action sociale, Vie scolaire

## Effectifs scolaires

**113** Enfants

Scolarisés en école  
élémentaire

**5** Classes

en école  
élémentaire

**75** Enfants

Scolarisés  
en école maternelle

**4** Classes

en école  
maternelle

## Services du CCAS

- Aide alimentaire
- Aide financière
- Instruction des demandes d'aides sociales
- Accompagnement et veille sociale
- Plan canicule
- Aide aux loisirs jeunesse
- Domiciliation

Le CCAS reçoit uniquement sur  
rendez-vous 05 46 01 68 25  
[ccas@esnandes.fr](mailto:ccas@esnandes.fr)

## Dispositif « Tranquillité seniors »

La gendarmerie propose un dispositif qui a pour objectif de limiter les cambriolages, notamment chez les seniors. Dans la pratique, les personnes intéressées pourront retirer une fiche à l'accueil de la mairie et l'adresser ou la déposer directement à la gendarmerie de Nieul-Sur-Mer.

Pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer, elles pourront contacter le CCAS, qui se rendra à leur domicile.

La gendarmerie propose également d'organiser une conférence, destinée à un public plus large, sur 3 thématiques : **les cambriolages, les arnaques sur internet, le démarchage à domicile, le 19 juin à 19h00, salle Jean Audineau.**

## Les rendez-vous 2024

- **Conférence : La dépression à l'épreuve du passage à la retraite et du vieillissement.** Animée par le Docteur Alain LAPIE. Le mercredi 22 mai, à 18h30 Salle Jean Audineau, entrée libre et gratuite.
- **Semaine Bleue, la semaine nationale des personnes âgées et retraitées.** Date et programme à définir
- **Ateliers mémoire**, 11 séances les vendredis matins de 9h30 à 12h, du vendredi 20 septembre au vendredi 13 décembre. Cycle gratuit, uniquement sur réservation. Nombre de places limité.
- **Repas des aînés\***, le dimanche 10 novembre, salle Jean Audineau
- **Chocolat des aînés\***, en fin d'année. Comme chaque année, pour le repas et les chocolats, des coupons réponses seront distribués dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.

\* à partir de 71 ans

## Ecoles

Anti intrusion + PPMS (Plan de Protection et Mise en Sécurité), équipements aux deux écoles :

Elémentaire = 6367,20€ TTC    Maternelle = 1957,20€ TTC

Dans la continuité de l'évolution informatique déjà entreprise, après la pose des vidéoprojecteurs dans toutes les classes, **l'installation de la fibre et de l'achat de 2 ordinateurs portables**, la commune prévoit l'acquisition de 3 nouveaux ordinateurs.

## Cantine

Depuis le 6 mars, la collation à l'école élémentaire est désormais proposée le mercredi matin, sans frais supplémentaires pour les familles. Le coût d'un repas pour chaque famille varie entre 1€ et 4,30€ en fonction du coefficient CAF, tandis que le coût d'un repas pris en charge par la commune est de 7€80 par enfant.

**Des Portes ouvertes seront organisées le vendredi 21 juin** pour permettre de découvrir les réfectoires et la cuisine, à l'occasion de la fête de l'école et de la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Élèves (APE).

## Portail Familles

Le portail familles permet désormais aux parents d'inscrire leurs enfants à la cantine et au centre de loisirs, de consulter les menus de la cantine, les programmes du centre, et de suivre la facturation.

## Centre de Loisirs Le Carrelet

Quelques travaux sont prévus : **la création d'un chemin depuis la terrasse du centre jusqu'au poulailler**, ainsi que l'aménagement d'un **abri fermé pour les poules**.

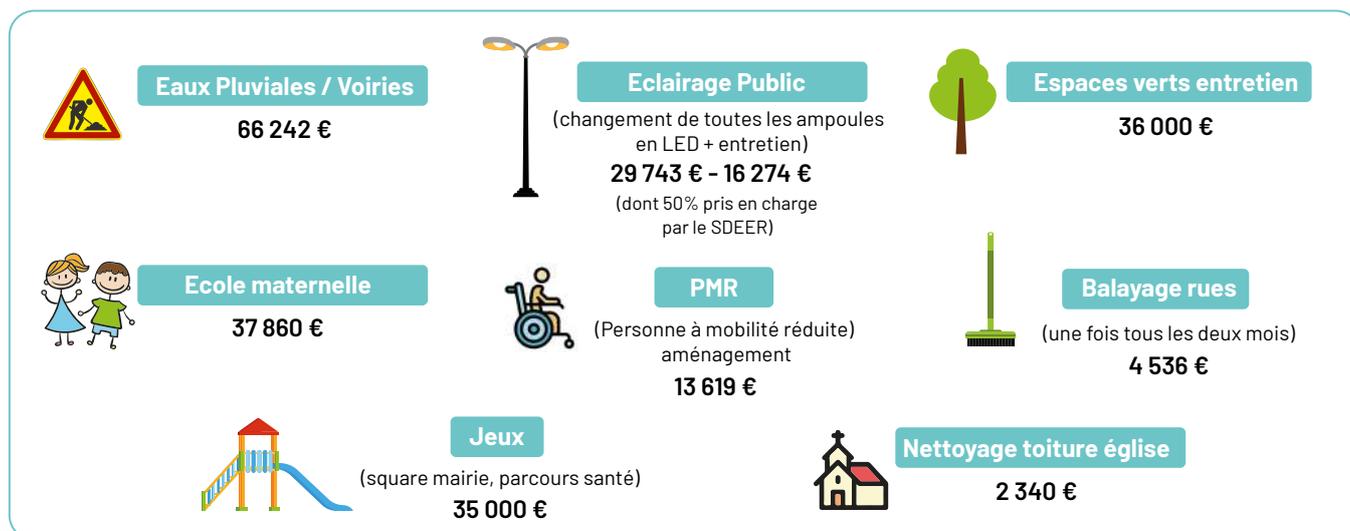
Un **séjour d'été** est programmé au camping du Bois Dinot de Marans, du lundi 15 au vendredi 19 juillet. Toutes les informations seront disponibles sur le portail famille.

## Intervenants TAP (Temps d'Accueil Périscolaire)

Activités	Intervenants
Arts plastiques	L'Art Evolution
Théâtre	La Fiancée du Pirate
Afro Danse	Alors on bouge
Ping-pong	Club pongiste Nieulais
Rollers	Les Sauterelles
Gym	Sports et Loisirs
Citoyenneté Solidarité	L'avenir en héritage
Jeux divers, balades, vélos, activité manuelles, temps libre	Accueil de Loisirs le Carrelet

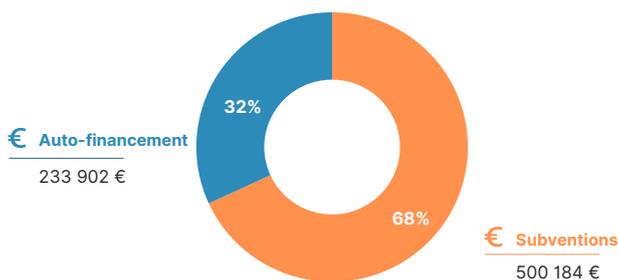


## Principales dépenses 2023



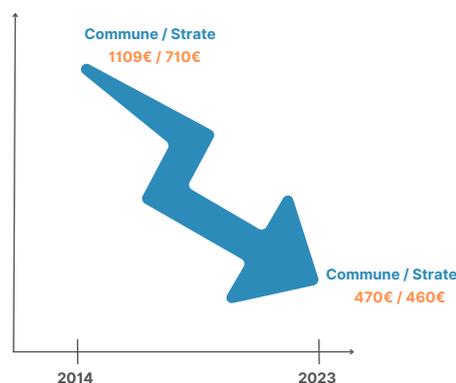
## Réhabilitation centre bourg + mobilier bibliothèque

Montant Total HT : 734 086€



## Désendettement de la commune par habitant

(site du gouvernement, la strate est la moyenne des communes de Charente-Maritime étant dans la même tranche en nombre d'habitants) en euros/habitant



## Taxe foncière

Cette année encore, la part communale n'a pas augmenté.

## Subventions 2024 accordées aux associations

Associations	Montant accordé
TAP : La Fiancée du Pirate	1200€
Art Evolution	1200€
Camaïeux Tronc commun	5500€
Camaïeux	32200€
L'Entracte Esnandais	400€
Bébé la Malice	680€
Chant'Eslandes	600€
Sports et Loisirs	600€
La Baleinière	878€
Le Vieux Tape Cul	200€
La Maison des Livres	700€
<b>Total</b>	<b>43 958 €</b>

D'autres dossiers sont actuellement à l'étude.

# Numéros utiles



## MAIRIE

Avenue de la République  
17137 ESNANDES  
**Tél. : 05 46 01 32 13 • www.esnandes.fr**

**Lundi, mardi** : de 10h à 12h30  
et de 13h30 à 17h\*  
**Mercredi** : de 13h à 19h  
**Jeudi et vendredi** : de 10h à 12h30  
et de 13h30 à 16h30\*

Permanences urbanisme :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h30

CCAS :  
Sur rendez-vous.  
Contacter **M. Gloria** au **05 46 01 68 25**  
ou **ccas@esnandes.fr**



\*En dehors des horaires  
d'ouverture, vous avez la  
possibilité de déposer  
vos documents  
**dans la boîte aux lettres**  
**située sur le côté de**  
**l'entrée principale**



## BUREAU DE POSTE

Du lundi au samedi  
de 8h30 à 11h

## ECOLE MATERNELLE DE L'OCÉAN

Rue Pierre Mendès France  
**Tél : 05.46.01.30.63**

## ECOLE ÉLÉMENTAIRE DU CHEMIN BLANC

Rue des écoles  
**Tél : 05.46.01.22.31**

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ALSH LE CARRELET

Rue des écoles  
**Tél : 05 46 01 33 48**



## N° D'APPELS D'URGENCE

15 SAMU  
18 POMPIERS  
17 POLICE SECOURS  
112 APPEL D'URGENCE UNIVERSEL  
EUROPEEN

**GENDARMERIE**  
05 46 44 51 64

**SOS MEDECIN**  
0826 46 15 15

**PHARMACIE DE GARDE**  
AFFICHAGE SUR LA  
DEVANTURE DE L'OFFICINE



## BIBLIOTHÈQUE

Lundi : de 16h à 18h30  
Mercredi : de 15h30 à 18h30  
Samedi : de 10h à 12h30

## QUAND FAUT-IL SORTIR SES POUBELLES ?

Dans les bacs bleus, vous placez vos ordures  
ménagères. Ils sont collectés les vendredis matins,  
déposez-les la veille au soir à partir de 19h30.

Dans les bacs jaunes, vous placez vos déchets  
recyclables, sauf le verre. Les bacs jaunes sont  
ramassés les mercredis à partir de 13h,  
déposez-les le matin.

Enlèvement des encombrants : **0805 295 315**



Pour ne pas dénaturer  
nos trottoirs et ne pas  
mettre en danger  
les piétons,  
merci de respecter  
ces horaires

## Nouveautés services mairie

Il est désormais possible de  
payer en ligne les réservations  
de salles effectuées sur le site  
de la mairie.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, un nouveau  
téléservice permet le dépôt  
en ligne des demandes d'ur-  
banisme pour l'ensemble des  
28 communes de la CDA de La  
Rochelle. Cette fonctionnalité  
est disponible sur le site de la  
mairie.

## 3 défibrillateurs sont à disposition :



- 1 à la mairie à l'entrée du service CCAS (petit parc)
- 1 à la salle Pousse-Pied à côté de l'entrée
- 1 à la salle Jean Audineau à côté de l'entrée

## ÉLUS ADJOINTS ET DÉLEGUÉS

### ADJOINTS

- **Sophie PAJOT**  
Vie locale, Communication
- **Didier GESLIN**  
Finances
- **Raymond PROUX**  
Voirie, travaux, espaces verts
- **Clémence DUNAIS**  
Cimetière, affaires sociales

### MAIRE

**Rémi DESPLANTES**

### CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Lucien TEXIER**  
Aînés, solidarité, activités sportives
- **Daniel ADRIEN**  
Voirie, espaces verts



Pour toutes les informations pratiques concernant les services publics, services de santé, commerces, artisans, associations : reportez-vous à l'agenda 2023.



21 Avenue de la République, 17137 Esnandes  
Tél. 05 46 01 32 13 - accueil@esnandes.fr - www.esnandes.fr

Bulletin municipal N°81 - Mars 2024 - Dépôt légal N°2204 - Imprimé en 1200 exemplaires

Directeur de publication : Rémi DESPLANTES

Conception et mise en page : FM Design - 06 09 20 99 69 ; Impression : RAYNAUD Imprimeurs



Ce bulletin est imprimé sur du papier issu  
de forêts gérées durablement